



# Défendons nos garanties collectives, Le Code du Travail et Le Statut,

Les organisations syndicales CGT, FO et SUD de la Santé et de l'Action sociale appellent les professionnel-les à agir ensemble pour obtenir une amélioration concrète des conditions d'exercice professionnel dans nos établissements, et une prise en charge de qualité pour les patients et usagers.

## **Cela passe par le retrait de la loi Travail.**

Actuellement débattue au parlement, la loi Travail, si elle arrive au bout du processus législatif, dégradera considérablement la situation des salarié-e-s du secteur privé et associatif de la Santé et de l'Action sociale. Par cette loi aura aussi des conséquences pour l'ensemble des agents de la Fonction publique.

Le gouvernement tente d'imposer cette régression sociale, y compris par la force, à une majorité de la population et à la représentation nationale, avec, comme principales conséquences :

- La suppression de la « hiérarchie des normes », et la possibilité d'aller en dessous du Code du Travail dans les entreprises. Dans le public, ce texte confortera ceux qui n'appliquent pas les textes en vigueur, comme par exemple pour la réduction de l'emploi précaire ;
- La remise en cause des Conventions Collectives Nationales, des accords de branche, ce qui conduirait à terme aux mêmes conséquences sur le Statut de la Fonction publique (Etat, Territoriale et Hospitalière) ;
- La facilitation des licenciements économiques ;
- La dérégulation du temps et des rythmes de travail ;
- Etc ...

En nous appuyant sur les mobilisations en cours dans différentes entreprises, nous appelons nos collègues à débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction et préparer en commun la grève du **2 juin** ainsi que la manifestation nationale à Paris le **14 juin**, dans le cadre de la grève interprofessionnelle pour obtenir le retrait du projet de loi Travail.

# - 2 juin et 14 juin 2016 -

Nos organisations syndicales participeront à la construction du rapport de force pour la réussite de **LA MANIFESTATION NATIONALE A PARIS** dans le cadre de la grève interprofessionnelle pour le retrait du projet de loi Travail.



**COORDONNÉES DES ORGANISATIONS**

CGT Santé Action Sociale : 01 55 82 87 49

FSPS FO : 01 44 01 06 00

FNAS FO : 01 40 52 85 80

SUD Santé Sociaux : 01 40 33 85 00